

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2023-038

### Séance du 05 AVRIL 2023

#### Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 16
Qui ont pris part à la délibération	: 19
Date de la Convocation	: 27/03/2023
Convocation affichée et diffusée le	: 27/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 05 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles Mme SOUZY Eva.

#### ABSENT EXCUSE

#### POUVOIR

Mme BRUYAS Séverine a donné pouvoir à Corine MARTIN GAJAC  
M. COLLET Baptiste a donné pouvoir à Gilles GROSSAT  
Mme GONZALEZ Sindy a donné pouvoir à Christophe HENRY

M. Christophe HENRY a été nommé secrétaire de séance.

### Objet : Budget primitif 2023

Monsieur Gilles GROSSAT, adjoint aux finances demande de se prononcer pour le vote du Budget Primitif 2023 après avoir donné lecture du budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement comme suit :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

DEPENSES : 1 782 947,66 €

RECETTES : 1 782 947,66 €

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

DEPENSES : 1 573 842,92 €

RECETTES : 1 573 842,92 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- adopte le Budget Primitif 2023 tel que présenté.
- dit que le budget est voté par chapitres et opérations

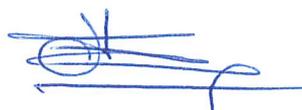
Ainsi fait et délibéré  
le 05 avril 2023

Pour extrait conforme,  
Le Maire  
Frédéric VALLOS

Le secrétaire de séance  
Christophe HENRY



Signature of Frédéric VALLOS, Maire, over a circular official stamp of the commune of Saint-Didier-de-Formans.



Signature of Christophe HENRY, secrétaire de séance.